



Culina Hortus –
Cueillette Urbaine



AFAUP
Association Française
d'Agriculture Urbaine
Professionnelle

Quelques spécificités réglementaires liées à l'aquaponie... en ville.

Marie FIERS

Salon de l'Aquaponie, de l'Aquaculture et de l'Hydroponie écologiques

Octobre 2022

L'AFAUP, le réseau de professionnels qui veut faire de l'agriculture urbaine un levier incontournable pour la transition des villes



AFAUP
Association Française
d'Agriculture Urbaine
Professionnelle

L'AFAUP est le réseau des professionnels et professionnelles de l'agriculture urbaine.

Notre ambition est de faire de l'agriculture urbaine un levier incontournable pour rendre les villes durables, fertiles et apaisées.

Une ambition qui se décline en 3 missions

1

FÉDÉRER

les acteurs et actrices de l'agriculture urbaine autour de valeurs communes

Fédérer les professionnels qui conçoivent, gèrent et installent les multiples formes d'agriculture en milieu urbain.

2

VALORISER

les projets d'agriculture urbaine et porter la voix des adhérents et des adhérentes

Promouvoir toutes les agricultures urbaines auprès des acteurs de l'écosystème (pouvoirs publics, collectivités, maîtres d'œuvre, grand public...)

3

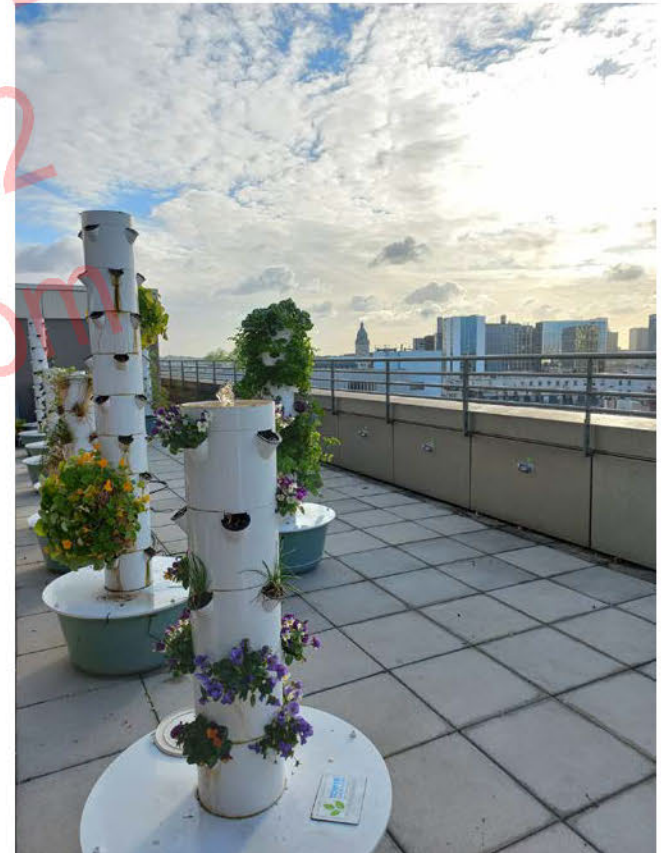
OUTILLER

le secteur en créant et diffusant de la connaissance accessible à toutes et tous

Fournir des référentiels, des guides pratiques etc., et apporter des réponses aux enjeux légaux et administratifs.

L'aquaponie en ville, quelles spécificités ?

ENJEU : Adapter l'outil de production aux contraintes spatiales, sociales et normatives, tout en maintenant un niveau productif satisfaisant



La réglementation et l'aquaponie

The screenshot shows the Légifrance website interface. At the top, there are navigation links: 'Informations de mises à jour', 'Gestion des cookies', 'Nous contacter', and 'Activer l'aide sur la page'. The main header includes the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE', 'Liberté Égalité Fraternité', and 'Légifrance Le service public de la diffusion du droit'. Below this, there are categories: 'DROIT NATIONAL EN VIGUEUR', 'PUBLICATIONS OFFICIELLES', 'AUTOUR DE LA LOI', 'Droit et jurisprudence de l'Union européenne', and 'Droit international'. The search bar contains the text 'Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs protégés'. The search results show '3 résultat(s) trouvé(s) au 18/10/2022'. The first result is 'Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche (liste de termes, expressions et définitions adoptés)', which includes a definition of aquaponie: 'Synonyme : aquaponie, n.f. Définition : Association, dans un même lieu, d'un élevage de poissons ou de crustacés et d'une culture hydroponique, qui permet des échanges à bénéfices réciproques. [...] Agriculture-Alimentation. food tech, food-tech, foodtech. aquaculture hydroponique, aquaponie, n.f. Agriculture-Pêche et aquaculture. aquaponics. bétuliculteur, -trice, n. [...]'. The second result is 'Arrêté du 18 février 2022 fixant la liste des diplômes, titres et certificats permettant de satisfaire à la condition de diplôme de la capacité professionnelle prévue à l'article L. 330-1 du code rural et de la pêche maritime et conférant la capacité professionnelle prévue à l'article L. 331-2 du même code', which includes 'national de formation THEZA Centre méditerranéen de formation aux métiers du maraîchage (CMFMM) Certificat de conduite sous serre Chef de cultures sous serre Saint-Ilan/Florilan Technicien supérieur en aquaponie [...]'. A large red watermark 'SALON NATIONAL DE L'AQUAPONIE 2022' and 'WWW.AQUAPONIA.COM' is overlaid on the page.

L'aquaponie, une filière en quête de réglementation



SciencesPo



AFAUP

Association Française
d'Agriculture Urbaine
Professionnelle



ITAVI

L'INSTITUT TECHNIQUE DES FILIÈRES
AVICOLE, CUNICOLE ET PISCICOLE

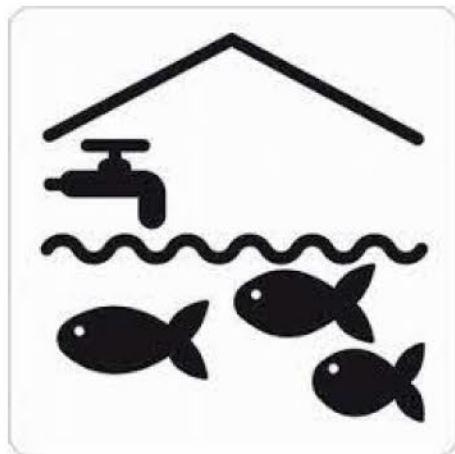


PROPOS LIBRES

L'aquaponie, une filière en quête de réglementation

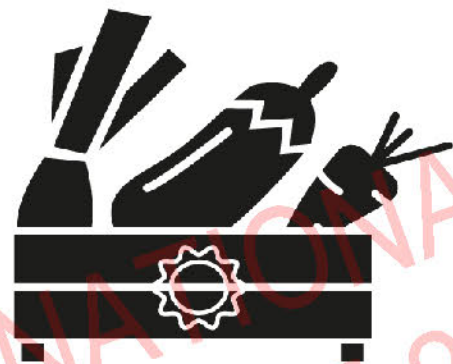
Dans le cadre de son partenariat avec Sciences Po, l'AFAUP supervise un projet qui vise à déterminer les difficultés réglementaires rencontrées par les protagonistes français de l'aquaponie.

Règlements applicables



Pisciculture

X



Maraîchage / Horticulture

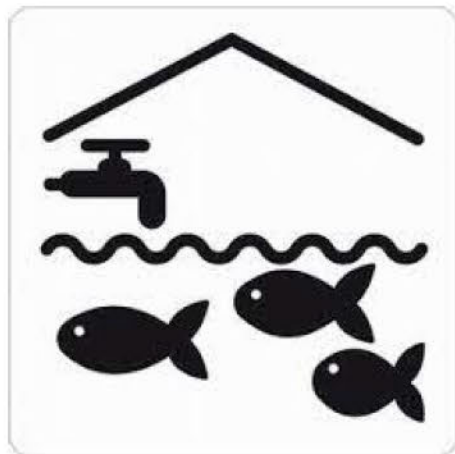
X



Environnement

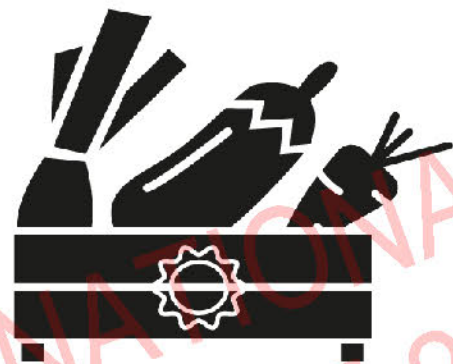
SALON NATIONAL DE
L'AQUAPONIE 2022
www.aquaponia.com

Règlements applicables



Pisciculture

X

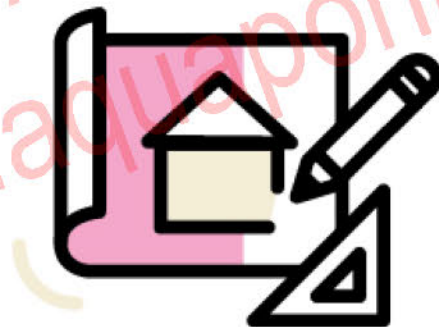


Maraîchage / Horticulture

X



Environnement

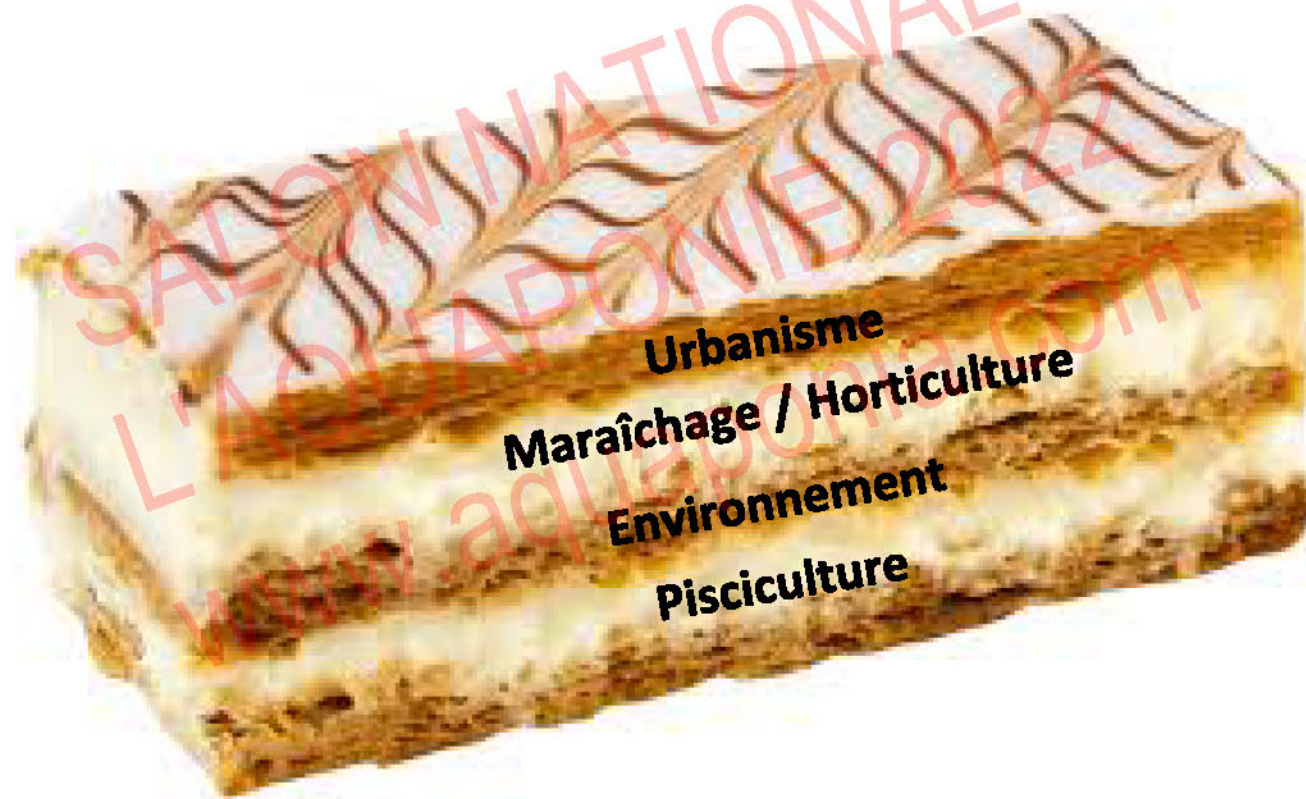


Urbanisme

Règlements applicables

En droit, les réglementations s'additionnent les unes aux autres et la plus contraignante prime

- Quand il y a une interdiction, c'est la plus forte qui l'emporte
- Dès qu'il y a une règle spéciale, elle l'emporte sur la règle générale



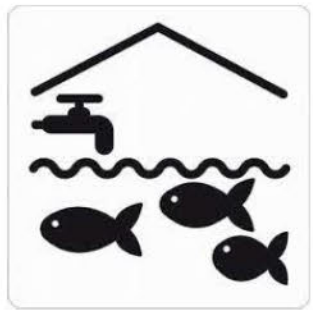
Tout ce qui n'est pas interdit est autorisé



Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Déclaration du 26 août 1789 des droits de l'homme et du citoyen.

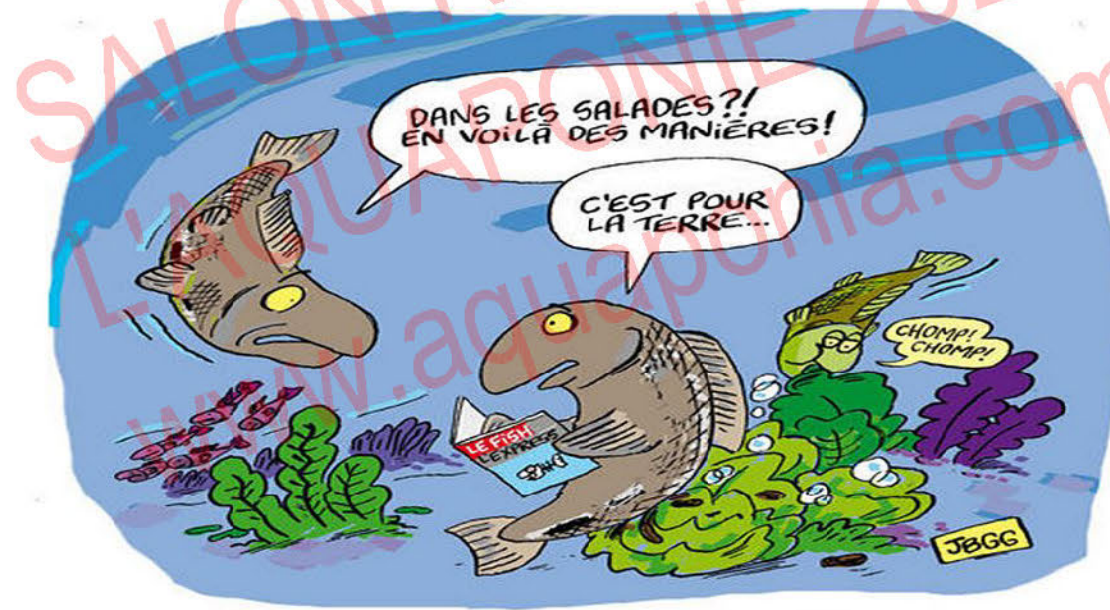
Pisciculture



Le statut de pisciculture ?

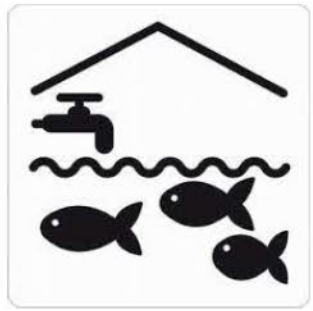
« Une pisciculture est, au sens du titre Ier du livre II et du titre III du livre IV, une exploitation ayant pour objet l'élevage de poissons destinés à la consommation, au repeuplement, à l'ornement, à des fins expérimentales ou scientifiques ainsi qu'à la valorisation touristique » Code de l'environnement - article L 431-6

Un aquaponiste est-il donc statutairement un pisciculteur, un maraîcher, ou les deux à la fois ?



Pisciculture

Déclaration ou autorisation ?



Capacité de production

< 20 T/an

DECLARATION

Déclaration au titre de la loi sur l'eau - Article R. 214-1 du Code de l'environnement Modifié par Décret n°2020-828 du 30 juin 2020 - art. 3.

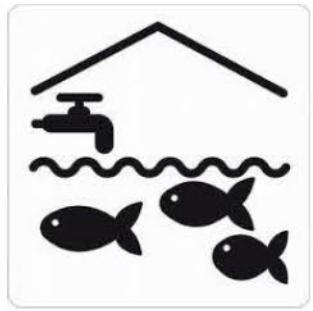
Capacité de production

> 20 T/an

AUTORISATION

Procédure de déclaration ou d'autorisation au titre des ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) - Décret no 2006-942 du 27 juillet 2006 - rubrique 2130

Pisciculture



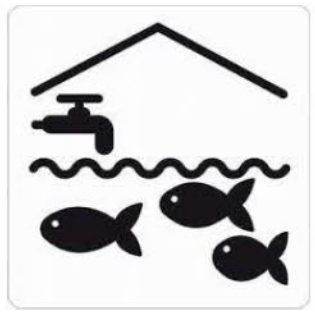
Des **arrêtés de prescriptions techniques** s'appliquent dans ces deux cas de figure (arrêtés du 1er avril 2008)

Ils prévoient notamment que l'installation doit être implantée à **au moins 100 mètres des habitations.**



Déroations attribuées pour l'installation en ville quand la capacité de production des installations est très faible.

Pisciculture



Normes et réglementation sanitaires aquacoles relevant d'un niveau européen et français.

- Agrément zoosanitaire - Arrêté du 8 juin 2006
- Qualification sanitaire
- Généralement pas de risque sanitaire majeur pour les poissons en aquaponie
 - Principal point d'attention en aquaponie : proximité entre l'élevage de poissons et les cultures de plantes comestibles
 - T°C de l'eau basse en général → Peu de développement bactérien
 - Potentiel de développement microbien inconnu – des études sont nécessaires

SALON NATIONAL DE
L'AQUAPONIE 2022
www.aquaponia.com

Règles pour l'**introduction et l'utilisation d'espèces** (poissons, crustacés...) en aquaculture (Arrêté du 20 Mars 2013)



L'eau



Approvisionnement et rejets en eau

Encadrement de l'approvisionnement en eau et des rejets par l'Arrêté du 1er avril 2008

Source, réseau potable, réseau d'irrigation, forage en nappes, cours d'eau...



« Le réseau de collecte des eaux, autres que celles sortant des bassins d'élevage et des eaux de pluies, est de type séparatif permettant d'isoler les eaux résiduaires polluées. Ces eaux sont dirigées vers le réseau collectif d'assainissement ou traitées par un dispositif d'assainissement non collectif. » Arrêté du 1er avril 2008

L'eau



Tarification de l'eau

- Tarif agricole possible (-50%) s'il n'y a pas de besoins d'assainissement – Contacter son gestionnaire des eaux local et/ou l'Agence de l'eau
- Tarification de l'eau suivant le principe « pollueur-payeur » - Directive européenne cadre sur l'eau (DCE) 2000/60/CE.



Le maraîchage



Fertilisation par des effluents d'élevage

La réglementation sanitaire (règlement CE n°1069/2009) prévoit que certaines matières puissent être valorisées pour produire des engrais organiques ou amendements. Les effluents d'élevage, boues d'épuration, déchets organiques urbains et effluents industriels (matières fertilisantes d'origine résiduaire) constituent des sources d'éléments fertilisants et de matière organique pour fertiliser ou amender les sols agricoles ou forestiers. **Les eaux d'un système aquaponique ne rentrent pas dans cette catégorie.**

Des données réglementaires concernant l'irrigation de cultures avec des « eaux usées » (station d'épuration, eaux de traitements d'industries agroalimentaire...) existent mais **aucune catégorie définie (en France et UE) n'intègre l'eau enrichie en effluents en provenance d'élevages aquacoles.** Arrêté du 2 août 2010, complété par l'arrêté du 25 juin 2014.



Le maraîchage



Normes et réglementation sanitaires pour les végétaux : règles relevant d'un niveau européen et français.

- Bonnes Pratiques d'Hygiène alimentaire (BPH) sont un **ensemble de règles et de recommandations permettant de respecter les obligations réglementaires européennes**, notamment définies par les règlements (CE) n° 852/2004, 183/2005 et 1069/2009. Rédiger un **plan de maîtrise sanitaire**.
- Les produits aquaponiques contiennent des agents pathogènes le + fréquemment en dessous des seuils sanitaires.
- La formation de biofilm sur les parties comestibles du produit est une source potentielle de contamination.
- La stérilisation UV seule n'est pas suffisante pour éliminer les risques sanitaires en aquaponie. Exploration de méthodes alternatives
 - Changement d'eau
 - Filtration efficace
 - Ozone

Principales menaces bactériennes en aquaponie
(de la plus sérieuse à la plus bénigne)

Espèce bactérienne	Source de contamination
<i>Listeria monocytogenes</i>	Biofilms
<i>Salmonella spp.</i>	Biofilms, oiseaux sauvages et rongeurs
<i>Shiga-toxin E.coli</i>	Intestins humains
<i>Vibrio spp.</i>	Coquillages
<i>Aeromonas spp.</i>	Biofilms, eau, poissons
<i>Shigella spp.</i>	Intestins humains
<i>Campylobacter spp.</i>	Intestins animaux
<i>Pleisomonas shigelloides</i>	Poissons et de fruits de mer
<i>Edwardsiella tarda</i>	Hommes oiseaux sauvages poissons serpents tortues
<i>Cryptosporidium</i>	Intestins animaux
<i>Leptospira spp.</i>	rongeurs, mammifères domestiques et sauvages, eau

Les installations



Le code de l'urbanisme

- Règles générales d'urbanisme (dites RNU) sont, d'une part, celles qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire et qui peuvent être d'ordre public, et, d'autre part, celles qui s'appliquent en cas d'absence d'un PLU.

Articles L. 111-1 et R. 111-1 à R. 111-24 du code de l'urbanisme

Les RNU et le PLU fixent les règles pour l'implantation de serres, de bâtiments, la portance... d'autant plus contraignant dans des contextes urbains

→ Consulter le PLU du service d'urbanisme de la commune



Les installations



- Règles spécifiques liées
 - à la transformation sur site,
 - à l'accueil du public,
 - à la vente directe...
- Les flux et **nuisances potentielles** en milieu urbain sources de potentiels conflits avec les tiers...

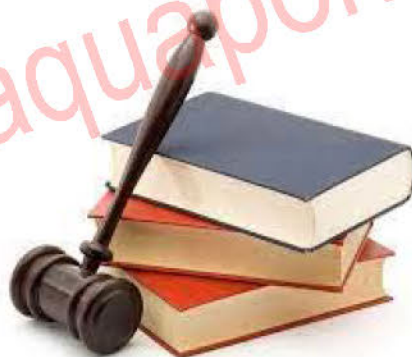


Conclusion

Pas de cadre normatif spécifique à l'aquaponie.

Addition des règles « aquaculture » + « maraichage – horticulture – hydroponie » + règles d'urbanisme + sécurité...

Travailler à la création d'un cadre réglementaire de l'aquaponie avec l'ensemble des acteurs de la filière.



Sources :

Revue de l'administration territoriale de l'Etat, N°265 Foucard et Toqueville « L'agriculture et l'alimentation en mutation » / MARS-AVRIL 2020, pp 89-91

Aquaponics: Food Safety & Human Health D. Allen Pattillo Aquaculture Extension Specialist Iowa State University

Sources bibliographiques

- Revue de l'administration territoriale de l'Etat, N°265 Foucard et Toqueville « L'agriculture et l'alimentation en mutation » / MARS-AVRIL 2020, pp 89-91
- Aquaponics: Food Safety & Human Health D. Allen Pattillo Aquaculture Extension Specialist Iowa State University

Pour rester en contact...

www.afaup.org

marie.fiers@afaup.org



L'AFAUP

ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGRICULTURE
URBAINE PROFESSIONNELLE